

Intervention Daniel Valéro / fibre

- SÉANCE PUBLIQUE CD 69, 10 DÉCEMBRE 2021 -

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Je suis une nouvelle fois ravi d'être invité à évoquer devant vous le bilan du déploiement de la fibre et nos avancées en la matière au sein du département du Rhône

Comme vous le savez, la France est engagée dans un immense chantier. Un chantier national d'infrastructures avec le déploiement de la fibre optique sur tout son territoire.

Le plan national, qui a fixé le cadre de ce déploiement, prévoit que chaque Français ait accès à la fibre optique avant 2025 et l'objectif sera vraisemblablement tenu.

La France a même une position de leader : 60 % des ménages et entreprises françaises ont -au moment où je vous parle- accès à la fibre. À titre de comparaison, ils sont seulement 15 % en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Les départements français avaient, bien sûr, un rôle important à jouer dans ce plan et le Rhône ne fait pas exception. Les 208 communes de notre département seront équipées à 100 %, 155 par Orange et 53 par SFR-FTTH devenu XP-Fibre.

Comme j'avais déjà eu l'occasion de vous le rappeler, le Département du Rhône a négocié fermement avec les opérateurs. Ce que nous avons obtenu, vous vous en souvenez, c'est que les opérateurs prennent en charge intégralement le financement de l'installation de la fibre optique Et ça, c'est une quasi exception parmi les Départements français. Alors que ce déploiement ne coûte rien aux contribuables rhodaniens, le Département de l'Isère -par exemple- y consacre 100 millions d'euros. Il n'est pas le seul. Nous pourrions citer la Loire qui y consacre le double, et bien d'autres. Cela n'a pas été facile, mais c'est une vraie chance pour le Rhône -vu l'état des finances publiques- que de déployer un tel investissement sur des fonds à 100 % privés.

Ce déploiement est donc gratuit pour nous, mais il est aussi rapide... Quand, en moyenne, 60 % des Français sont connectés, et encore essentiellement dans les métropoles et les grandes agglomérations, ce sont 80 % des Rhodaniens qui ont déjà accès à la fibre optique.

Il y a seulement 5 ans, en décembre 2016, quand j'ai présenté le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) à cette assemblée, les Rhodaniens connectés étaient à peu près... 0 % !

L'échéance convenu avec les opérateurs est par ailleurs la même pour chaque Rhodanien, quel que soit son lieu de résidence ou de travail dans le Rhône. Il aura accès à la fibre optique avant

la fin 2022. C'est-à-dire 3 ans plus tôt que l'échéance fixé par le plan national qui, je vous le rappelle, fixe 2025.

Et j'ai le plaisir de vous annoncer que cet objectif d'accès à la fibre pour tous les Rhôdaniens fin 2022 est non seulement maintenu, mais réaffirmé par les opérateurs -que nous avons réunis le 22 novembre dernier au Département-. Il n'y aura pas de retard significatif, comma cela est parfois le cas, par exemple et toujours en Isère, où l'achèvement du plan est reporté de deux ans soit à fin 2024.

Nous allons, en cinq à six années, construire un réseau entièrement nouveau et il desservira chaque adresse rhôdanienne. Rappelons, et j'aime reprendre cette référence, il avait fallu 50 ans pour construire le réseau téléphonique ou le réseau d'électricité et bien d'avantage pour le réseau d'eau potable. Aussi, et même si pour les 20 % des Rhôdaniens qui n'ont pas encore accès à la fibre, cela ne va pas assez vite... il faut saluer la performance.

J'espère pouvoir annoncer dans un an, devant cette même assemblée, que le plan ambitieux que nous avons engagé en 2016 a abouti et que tous les Rhôdaniens ont accès à la fibre. Il restera évidemment encore quelques raccordements difficiles, j'espère peu nombreux, victimes d'impossibilité ou de refus de travaux et que nous traiterons -au cas par cas- en fonction de la demande.

J'en profite pour rappeler que les communes et groupements de communes sont des acteurs et partenaires de ce déploiement. Ils doivent en effet créer, sur le terrain, les conditions propices aux déploiements des opérateurs. Car ce chantier, complexe, comporte de nombreux freins et de nombreuses contraintes :

- Tout d'abord les autorisations de circulation et de travaux, indispensables pour que l'opérateur de déployer son chantier.
- Puis la mise à jour de la base d'adressage communale. Nous avons déjà adressé deux courriers aux communes sur ce sujet avec des problèmes résiduels ici ou là. Cette mise à jour de la base d'adresse communale est un préalable sans lequel l'opérateur ne saura attribuer une adresse à la prise et l'habitation -ou le local professionnel- ne pourra être raccordé.

C'est particulièrement vrai pour les constructions nouvelles. Elles ne sont désormais raccordées qu'en fibre optique, le réseau téléphonique classique n'étant plus déployé. Sa disparition totale est même programmée en France dans moins de 10 ans.

- Enfin, le besoin d'élagage sur le domaine public ou la sensibilisation des habitants lorsqu'il se trouve sur le domaine privé...

Vous l'avez compris la coopération locale avec les communes ou groupements de communes - au plus près du terrain- est une des conditions de la réussite et de la tenue des objectifs temporels. C'est l'une des raisons pour lesquelles je leur adresse très régulièrement, et directement, toutes les informations qui concernent leur territoire.

Nous avons également une vigilance particulière sur la qualité du réseau construit...

Sur ce point, nous sommes trop souvent interpellés par les maires et la population. Il ne se passe pas une semaine sans que je reçoive des courriers ou mails de réclamation signalant des échecs de raccordement chez l'abonné, des pannes récurrentes, des armoires ouvertes aux 4 vents avec de multiples intervenants sous-traitants des opérateurs qui dérèglent le réseau, etc.

C'est encore plus le cas, il faut bien le dire, sur la partie du département (soit 53 communes) équipés par XP Fibre (anciennement appelé SFR-FTTH) dans les secteurs des Pierres Dorées, du Val d'Oingt, de Villefranche-sur-Saône et de l'Arbresle.

Ce n'est pas propre au Rhône. Hélas ! Les difficultés rencontrées par ce grand chantier national se retrouvent partout en France. Les travaux de XP-Fibre, et de ses sous-traitants, sont régulièrement pointés du doigt. À tel point que l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communication Électroniques et des Postes) a engagé -à la fin du mois d'octobre- une procédure de contrôle et d'audit sur les méthodes de cet opérateur au plan national.

Nous nous félicitons de cette initiative de l'ARCEP. Même si, dans le Rhône, nous n'avons pas attendu son intervention d'octobre. Dès juillet dernier, nous avons nous-mêmes diligenté un audit complet des installations de XP-Fibre, avec une démarche pragmatique et méthodique de reprise de l'intégralité du réseau, secteur par secteur.

Nous nous réunissons chaque mois avec les opérateurs pour en constater l'avancée. À ce jour, 50 % des installations de XP-Fibre ont été reprises et semblent parvenir à un fonctionnement correct.

Nous aurions souhaité aller plus vite, mais c'est un travail très complexe. La totalité de ce plan de redressement sera accompli d'ici février prochain. Et nous remercions -au passage- les équipes locales de XP-Fibre qui, avec les équipes d'Orange, sont totalement engagées dans ce plan de reprise.

Je veux donc, malgré ces difficultés, remercier les opérateurs qui maintiennent leurs engagements et leur mobilisation, dans un contexte difficile. Rappelons à cet endroit :

- La pandémie, qui rend les chantiers plus compliqués et la demande d'une connexion de qualité à la maison plus pressante, notamment avec l'intensification du télétravail.
- La reprise économique. Dans ce secteur, comme dans d'autres, elle crée des flux tendus et des difficultés d'approvisionnements en matériaux et composants indispensables au déploiement. On pourrait évoquer l'acier pour la fourniture de poteaux métalliques, par exemple.

- L'augmentation constante de la population sur nos territoires. Elle accentue également la pression sur les opérateurs, sur leur plan de charge et leurs budgets.

Au démarrage du plan, les chiffres INSEE, sur lesquels se sont basés les opérateurs, indiquaient un objectif de 203 000 prises à construire. Les relevés terrain nous situent aujourd'hui à 266 000, soit 30 % de prises en plus. En dépit de ces 30 % supplémentaires, nous maintiendrons l'objectif de 2022.

Il faut rappeler au passage que nous avons également demandé, et obtenu, que les entreprises soient aussi desservies et pas seulement les particuliers.

S'ajoutent à ces deux éléments le fait que, notamment depuis la pandémie, notre département continue de gagner un grand nombre d'habitants supplémentaires. Néanmoins, et en dépit de ces contraintes supplémentaires, les opérateurs assument cette pression, et je les en remercie.

Voici monsieur le Président, chers collègues, l'état d'avancement sur ce dossier. Vous disposez, en annexe du rapport, de tous les éléments chiffrés et détaillés.

Toutes nos communes, toutes nos communautés de communes, tous nos habitants et toutes nos entreprises sont concernés par ce « plan fibre pour les Rhôdaniens » et nous sommes tous mobilisés derrière un objectif commun. Même s'il reste beaucoup de travail, le plan avance. Il avance vite et bien et sait se montrer agile dans un contexte contraint et évolutif.

Et je continuerai évidemment à vous tenir informé.

Merci M. le Président.